



# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

## 1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire  
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123  
58206 Cosne-Cours-sur-Loire  
Tél. : 03 86 26 50 00 – Fax. : 03 86 26 50 16  
E-Mail : [cosne@mairie-cosnesurloire.fr](mailto:cosne@mairie-cosnesurloire.fr)

## 2. Objet du marché

**NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE - ANNEE 2018**

## 3. Forme du marché

Marché à prix global et forfaitaire.

## 4. Mode de passation

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Procédure adaptée passée en application de l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le présent marché fait partie du dispositif « marché public simplifié » (MPS) dans le cadre du programme national « Dites-le nous une fois ».

## 5. Variantes et options

Les variantes et les options ne sont pas autorisées.

## 6. Durée du marché ou délai d'exécution

Le présent marché est conclu pour une période initiale d'un an à compter de sa notification. Il est reconductible sur décision expresse par période d'un an, dans la limite de deux reconductions.

Le représentant du pouvoir adjudicateur doit se prononcer au moins 1 mois avant la fin de durée de validité du marché ; il est considéré avoir refusé la reconduction du marché, si aucune décision n'est transmise avant ce délai.

## 7. Critères de sélection des offres

### 1) Valeur technique (notée sur 60 %) comprenant :

Il sera pris en compte les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins de la Collectivité (moyens matériels et humains affectés à la prestation). Ce critère sera évalué au vu de la note méthodologique fournie par candidat et comportant les moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins du pouvoir adjudicateur.

### 2) Prix proposé (noté sur 40 %)

**Le prix sera évalué selon la formule suivante :  $Note = 40 \times (P1)/(P2)$**

P1 : Offre de prix la plus basse

P2 : Offre de prix du candidat

**Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des deux critères.**

## 8. Langue et unité monétaire

Français      Euro

### 9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté

<https://marches.e-bourgogne.fr/>

(Réf : Vitres18)

ou

en adressant votre demande à la :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123

58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

Tel. : 03 86 26 50 00 – Fax : 03 86 26 50 16 – E-Mail : [cosne@mairie-cosnesurloire.fr](mailto:cosne@mairie-cosnesurloire.fr)

### 10. Demande de renseignements administratifs et techniques

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire

Service des Affaires Juridiques

Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123

58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX

Tél. : 03 86 26 50 58

### 11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur.**

Les plis porteront la mention :

**"OFFRE POUR : NETTOYAGE DES VITRES DES BATIMENTS COMMUNAUX DE LA VILLE DE COSNE-COURS-SUR-LOIRE – ANNEE 2018 – Ne pas ouvrir".**

### 12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

### 13. Date limite de réception des offres

**8 juin 2018 à 12 heures, délai de rigueur**

### 14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.00

### 15. Service auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffe du Tribunal de Dijon

22 rue Assas

21000 DIJON

Tél. : 03.80.73.91.02

### 16. Date d'envoi de l'avis à la publication

**15 MAI 2018**



Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,  
Micheline HENRY.